



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
« OSEZ L'EXPÉRIMENTATION TERRITORIALE
DE PLATEFORMES DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ! »

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux collectivités territoriales des Hauts de France souhaitant bénéficier d'une expérimentation accompagnée pour piloter des projets et des politiques de transition économique, écologique, en s'appuyant sur l'innovation sociale et territoriale et en intégrant des solutions de plateformes numériques locales, utiles, solidaires.

Date de lancement de l'appel : le 18 septembre 2024
Date limite de clôture : le 28 octobre 2024
Date de démarrage : le 25 novembre 2024

Dossier de candidature à envoyer à [Joackim Lebrun : joackimlebrun@apes-hdf.org](mailto:joackimlebrun@apes-hdf.org), Directeur de l'Apes et à [Christine Masse : christinemasse@apes-hdf.org](mailto:christinemasse@apes-hdf.org), Chargée de mission Territoires- projet des Plateformes de l'économie solidaire

SOMMAIRE

I.	Présentation de l'APES	Rappel de la raison d'être de l'Apes et de ses actions	p.3
II.	Le projet des Plateformes de l'Economie Solidaire	Retour sur l'émergence, la définition et la dynamique en région des plateformes de l'économie solidaire	p.3
III.	Pourquoi cet AMI ?	Découvrez pourquoi expérimenter ces plateformes sur votre territoire	p.4
IV.	L'AMI « expérimentation territoriale »	Une méthodologie innovante, détaillée, offrant aux territoires sélectionnés des outils de développement clé en main	p.5
V.	Les critères d'éligibilité et d'évaluation de l'AMI	Pour être éligible au présent AMI, vous devez être une collectivité de la région des Hauts de France sans autres critères	p.7
Annexe 1	Cadre de réponse	La réponse à cette AMI se veut concise et ne doit pas vous demander plus d'une demi-journée de rédaction	p.8
Annexe 2	Ressources thématiques	De nombreuses ressources existent pour vous familiariser avec les plateformes de l'économie solidaire	p.11

I. Présentation de l'Apes: Pour une transformation sociétale

Développer des activités économiques bénéfiques pour le plus grand nombre et la planète : tel est le défi que se donne l'Apes (Acteurs pour une Économie Solidaire) avec ses adhérents et ses partenaires depuis 2001. Pionnière en région, l'association accompagne les acteurs économiques privés et publics dans la mise en œuvre de politiques et d'activités solidaires sur les territoires des Hauts de France. Elle s'attache à améliorer les pratiques de l'économie solidaire, avec une expérience reconnue et plébiscitée. Plus d'informations sur <http://apes-hdf.org/page-44-0-0.html>

II. Le projet des Plateformes de l'Économie Solidaire

La crise du Covid 19 a renforcé la prise de conscience de la nécessité de construire une société plus résiliente, plus décentralisée et localisée tout en favorisant de nouveaux progrès et le bien vivre dans les territoires.

Les plateformes numériques locales se développent. De plus en plus d'initiatives de l'économie sociale et solidaire s'appuient sur ces plateformes numériques génératrices d'effets utiles, et bénéfiques sur les territoires : mieux se nourrir, se déplacer solidaire, échanger et consommer responsable, ...

Les plateformes de l'économie solidaire, de quoi parle-t-on ?

Une plateforme est un outil numérique (site ou application) qui connecte les utilisateurs pour faciliter les échanges en ligne de services, d'informations ou de produits. Bien qu'utiles, les plateformes classiques (Amazon, Uber, Airbnb, Blablacar, etc.) ont des limites majeures : elles créent des concurrences déloyales, précarisent les emplois, réduisent les interactions sociales, surexploitent les ressources naturelles, etc.

La réponse : les plateformes solidaires !

Une alternative prometteuse émerge avec les plateformes de l'économie solidaire. Elles se distinguent par leur engagement envers les acteurs locaux, et s'ancrent durablement sur les territoires. Elles utilisent le numérique pour promouvoir l'intérêt collectif et soutenir les transitions sociales, écologiques et économiques. En résumé, elles représentent un outil d'avenir puissant, pour un développement soutenable de votre territoire !

Ces initiatives de plateformes contribuent aux transitions économique, écologique et solidaire et répondent donc aux besoins essentiels des habitants.

Quelques exemples :

- Lille.Bike : service de courses express et écologique, qui assure la mobilité des derniers km
- Tipimi : système d'échanges local et d'achats groupés
- Le court-circuit : courses en ligne de produits paysans, pour développer le marché des agriculteurs locaux
- Mobicoop : site de covoiturage libre et gratuit.

Une dynamique collective inédite en région !

En 2022-2023, L'Apes et un consortium de partenaires ont engagé une première transformation des territoires du Nord-Pas-de-Calais en intégrant les acteurs privés et publics dans des coopérations autour d'un outil de plateforme numérique, éthique, responsable, solidaire. Les expérimentations soutenues ont permis de marquer des changements sociétaux pour développer des projets locaux et apporter des nouveaux services de proximité aux citoyens.

Pour en savoir +

- Bénéficiaire de la capitalisation : <http://www.apes-hdf.org/page-96-0-2.html#articles>
- Manifeste d'acteurs publics : <http://www.apes-hdf.org/docs/Fichier/2023/21-231106030424.pdf>
- <https://nosdeclics.org/>

L'expérimentation de la phase 1 (2022-2023) a montré à quel point les marges de manœuvre des collectivités territoriales peuvent constituer des leviers puissants pour pousser l'usage de plateformes de l'économie solidaire en réponse à l'intérêt général.

Fort de cette expérience, la région et l'État réitèrent leur confiance et poursuivent leurs soutiens par les financements au titre des fonds Européens FEDER et de la Dreet sur 2024-2025

Les plateformes de l'économie solidaire répondent à vos enjeux de territoire :

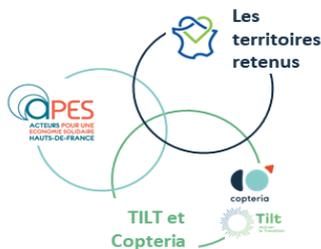
- Créer et préserver des emplois de qualité et non délocalisables
- Stimuler une consommation locale et responsable en favorisant l'ancrage territorial
- Apporter de nouveaux services utiles à vos usagers
- Renforcer les coopérations entre acteurs locaux
- Garantir la souveraineté numérique.

III. Pourquoi cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

L'objectif : Accompagner et soutenir les plateformes de l'économie solidaires dans les politiques publiques par des actions qui les sous-tendent.

Ainsi donc, la diffusion de l'Appel à Manifestation d'Intérêt définit et contractualise l'appui de 2 collectivités « pilotes » en vue de faciliter l'expérimentation de projets locaux en lien avec les plateformes de l'économie solidaire en activant des leviers :

- L'appropriation par les décideurs locaux (politiques et techniques), les acteurs économiques et les citoyens, de l'approche des plateformes de l'économie solidaire et des logiques et principes d'actions qui les sous-tendent,
- La prise en compte des plateformes locales, utiles et solidaires dans les stratégies territoriales de développement local,
- L'expérimentation de projets « pilotes » en lien avec des plateformes de l'économie solidaire



AMI expérimentation

3 consultants dédiés à la démarche

20 jours d'intervention dédiés par territoire



1

IV. L'AMI « expérimentation territoriale »

Un accompagnement adapté pour expérimenter des outils innovants de développement des territoires

L'Apes, aux côtés de 3 spécialistes de l'innovation publique et des transitions territoriales, propose à 2 territoires volontairement différenciés par leurs critères administratifs ou la thématique à traiter, de bénéficier d'un accompagnement d'un an pour **dresser un panorama** éclairé de votre territoire, **provoquer les opportunités** d'émergence et d'implémentation de plateformes de l'économie solidaire, **s'inspirer** et **expérimenter** des solutions pour outiller votre territoire. En bref, nous vous proposons de bénéficier d'**une démarche innovante** inspirée du design des politiques publiques et de la méthodologie STEP (Stimuler les territoires par l'emploi et les projets) : Une opportunité clé en main pour outiller votre territoire, entièrement financée dans le cadre du projet.

1 Diagnostique des besoins et ressources des territoires

Se rencontrer et **dresser un panorama** éclairé de votre territoire : Nous formaliserons un diagnostic partagé des besoins et ressources du territoire pour accueillir et oser l'expérience des plateformes de l'économie solidaire, à partir des documents cadres, mais surtout en immersion sur-site, à la rencontre des acteurs privés, publics et de la société civile. Outil n°1 de la démarche, ce diagnostic se verra accessible et facilitant pour la prise de décisions.

2 Evènement de restitution – Soirée des plateformes solidaires

Provoquer les opportunités d'émergence et d'implémentation de plateformes de l'économie solidaire : Les territoires sélectionnés seront accompagnés de concert pour croiser, s'entraider et conceptualiser des outils concrets, d'envergure qui serviront de références pour tous les territoires des Hauts de France.

Le travail entre pairs et l'émulation seront à l'œuvre. A partir des diagnostics réalisés, nous animerons un temps collégial permettant de restituer et de se projeter sur la suite de l'expérimentation.

3

Prise de hauteur et inspiration - Voyage apprenant

S'inspirer : Un voyage apprenant permettra aux acteurs publics territoriaux d'élargir le spectre. Temps dédié à l'acculturation autour des plateformes et à la recherche de solutions concrètes, il ouvrira le champs des possibles avant de plonger dans l'opérationnel et la préfiguration de solutions.

4

Préfiguration de solutions pour outiller les collectivités sélectionnées

Expérimenter : Au regard du diagnostic, des envies et ressources des acteurs et des projets existants, des solutions adaptées seront prototypées et diffusées sur votre territoire.

5

Guide méthodologique pour les territoires des Hauts de France

Devenir territoire démonstrateur : l'occasion de mettre en lumière les richesses de votre territoire ! Au cœur de l'accompagnement, nous aurons hâte d'être à vos côtés lors de la mise en œuvre de ces solutions. De cette expérience probante nous en tirerons tous les enseignements pour en édifier un guide méthodologique à destination des collectivités des Hauts de France.

Et vous dans tout ça ?

La présence du ou des référents du territoire sera essentielle, tout au long de la démarche pour alimenter les réflexions, (ré)orienter, mettre en relation, questionner et mettre à l'épreuve les outils et analyses. L'Apes sera fortement présente en coordination, les structures spécialistes également, pour faciliter et mettre en œuvre l'accompagnement.

Les valeurs ajoutées de l'accompagnement et ses impacts à long terme

Les plateformes numériques de l'économie solidaire intègrent des dimensions de transitions économiques, citoyennes, environnementales

Les résultats : plus de coopération, de la conduite du changement assurée, des outils et de la matière pour alimenter l'ensemble de vos politiques publiques !

Quelques exemples non exhaustifs :

- une alimentation en circuits courts qui valorise les producteurs et artisans locaux, du développement économique ciblé,
- des déplacements plus faciles et plus accessibles sur votre territoire,
- un accès facilité à la culture pour vos habitants,
- le tourisme et le patrimoine local valorisés,
- des solutions pour améliorer le quotidien de vos habitants : conciergerie, garde d'enfants, ...

V. Les critères d'éligibilité et d'évaluation de l'AMI

Pour être éligible au présent AMI, vous devez être une collectivité de la région des Hauts de France sans autres critères, vous devez favorablement :

- **Adopter cette démarche** d'expérimentation dans votre mode de fonctionnement ou d'actions et pour cela, qualifier une ou des personnes référentes pour la mise en œuvre de nouvelles démarches, de prototypage sur votre territoire,
- **Ancrer l'action territorialement** c'est à dire puiser sa dynamique dans la mobilisation de ressources locales matérielles et immatérielles : inclure des partenaires projet (acteurs locaux, population) dans la méthodologie de mise en œuvre du projet.
- Inscire cette démarche d'expérimentation dans l'intention de **répondre à une problématique locale** (identifiée ou en cours de diagnostic) et d'en co-construire la réponse.

**Pour candidater rien de plus simple :
il vous suffit de compléter le cadre de réponse en annexe**

Annexe 1 : Cadre de réponse

La réponse à cette AMI se veut concise et **ne doit pas vous demander plus d'une demi-journée de rédaction**. Si certains éléments doivent être approfondis, nous nous permettrons de vous contacter pour en échanger de vive-voix.

Présentez en quelques lignes la ou les personnes susceptibles d'être référentes.

Profil, Poste, Statut, Compétences, Appétences, Disponibilité, etc.

Présentez votre territoire : identifiez-vous une problématique locale qui fait actualité ?

Thématiques à enjeu (Alimentation, Mobilité, ESS, Transition Écologique, Participation Citoyenne, etc.), portage politique, historique, etc.

Coopérations territoriales : pré-existe-t-il sur votre territoire des dynamiques de coopérations ? *Initiatives Citoyennes, Tiers-Lieux, PTCE, Collectifs du réseaux transition Hauts de France, Plateformes en Économie Solidaire, etc.*

Documentation : Identifiez-vous des documents utiles à notre compréhension de votre territoire ? *Feuilles de routes, Synthèses, Diagnostics, etc.*



Vos engagements pour la réussite de cette expérimentation ?

Quelles sont les ressources de la collectivité mises à disposition ? *Ressources humaines, locaux, matériels, etc.*

Par quels moyens pouvez-vous nous faciliter l'accès aux acteurs locaux ? *Instances de gouvernance, réseaux, associations locales, etc.*

Vos attentes : avez-vous des attentes complémentaires aux éléments présentés dans l'accompagnement ?

Conditions de réussites spécifiques à votre territoire, méthodes de travail particulières, etc.

Annexe 2 : Ressources thématiques

L'économie de plateforme : <https://www.youtube.com/watch?v=PwIN2LVtLoA>

Les enjeux des plateformes coopératives :

https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/2a66dd5dcc5acde55c9d3b986b816c2e/Rapport_TAPAS.pdf

Webinaire retour d'expérience projet Apes « les plateformes coopératives » :

<https://www.rtes.fr/webinaire-rtes-apes-plateformes-cooperatives-collectivites-territoriales>

Les SCIC société coopérative d'intérêt collectif : https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Reperes_SCIC_Web.pdf

Des entreprises de plateformes aux services de l'intérêt collectif :

- o mobilité partagée : <https://www.rtes.fr/fiche-deniche-pour-vous-ndeg132-mobicoop>
- o courts circuits alimentaires : <https://www.rtes.fr/fiche-deniche-pour-vous-ndeg130-coopcircuits>
- o la cyclologistique : <https://www.rtes.fr/fiche-deniche-pour-vous-ndeg131-coopcycle>
- o l'économie circulaire : <https://www.rtes.fr/fiche-deniche-pour-vous-ndeg133-tipimi>